

Mon Programme

Il y a pas mal de gens qui m'ont demandé si je ne présentais pas aux élections du 11 Mai...

J'ai d'abord pensé à me présenter comme candidat européen et à proposer pour ce...

J'aurais volontiers aussi été candidat au rabais. Ça n'aurait pas été très amusant...

La représentation professionnelle m'est assez connue. On a de nos jours, une tendance à...

Aussi je vais me présenter sur un programme capable à mon avis, de rallier sur moi l'immense majorité...

Permettez-moi, mes chers électeurs d'entrer dans quelques développements.

Vous avez sans doute remarqué que depuis qu'il y a des gouvernements...

Or, cette conception est absolument incompatible avec les principes immortels de 1789...

Pourquoi tout citoyen ne serait-il pas, à un moment donné, une existence dévouée, un ministre, président d'un Conseil...

M. Narcisse Boulanger, des ministres avec MM. Chéron et de Lasteyrie, on peut très bien en fabriquer...

Si, avec ce simple programme, on ne s'est pas épuisé dimanche, c'est que le bon sens est définitivement mort et enterré.

Un discours de M. R. Péret

Poitiers, 4. — A l'occasion d'un banquet qui fut offert par ses amis républicains du département...

Le Président de la Chambre parla ensuite de notre budget, en équilibre malgré le caractère de l'été...

OPINIONS SOCIALISTES

Le Sens de la Prochaine Consultation Elec. orale

Qui paiera les frais de la Guerre ?

Quej que soit le lapage qu'on a coutume de faire autour des élections législatives, habituellement chacun sait à peu près à quoi s'en tenir sur le programme des grands partis...

Certes, la guerre n'a coûté par elle-même que 150 milliards, mais la politique financière criminelle suivie depuis 1914 et qui se traduit toute dans ce cri « la Boche paiera » a enflé démesurément une charge qui aurait encore été supportable et qui n'est plus aujourd'hui. On a emprunté à jct continu et on s'aperçoit maintenant que, sous peine de ruine immédiate, il faut commencer à payer et cesser d'emprunter.

La Chambre du Bloc National et le ministre Poincaré n'ont pas hésité à répondre : « L'ouvrier ! Sauvageons avant tout les grosses fortunes ! Pas d'impôt sur le revenu qui frapperait les 75 milliards de capital existant aujourd'hui en Bons de la Défense ! Sept milliards d'impôts nouveaux après les huit milliards de 1920, tous frappant les consommateurs, c'est-à-dire la masse de la population, c'est-à-dire le peuple des travailleurs. Impositions indirectes de toute nature, impôts sur le tabac, impôts sur le timbre et l'enregistrement (qui ne frappent nullement, qu'on nous en croie bien, les grosses fortunes), doublement des tarifs de chemins de fer, etc., etc. Tout cela vise bien le peuple, les humbles, les petits, ceux qui sont restés quatre ans dans les tranchées à se faire casser sans raison la figure, ceux aussi qui ont gagné la guerre lorsque l'impérialisme des Joffe et consorts eut dix fois préparé la défaite.

Qu'on paie la guerre ? Je le demande aux électeurs qui voteront demain. Je le demande à tous ceux qu'une lueur de bon sens éclaire.

Je le demande à l'armée des travailleurs de ce département. La question a été posée cette année au Parlement. Elle y a reçu la réponse impudique que l'on sait. Que les électeurs qui ont quelque souci de leur intérêt et une famille à soutenir se recueillent un instant avant de voter : nous sommes sûrs du bulletin qu'ils mettront dans l'urne le 11 mai.

E. COUTEAUX, Député du Nord.

Combat de Gitanes

L'AMOUR LE PROVOQUA ET IL Y EUT UNE DOUZAINES DE TUÉS OU BLESSÉS

Madrid, 4. — Dans la province de Salamanque, deux tribus de gitanes, par suite de rivalités éternelles de leurs chefs, se sont livrées à une bataille en règle. Lors que la garde civile accourut pour séparer les combattants, douze de ceux-ci gisaient ensanglantés sur le ruisseau. Deux femmes avaient cessé de vivre. Six hommes et quatre femmes étaient grièvement blessés. Les gitanes se sont réfugiés dans la Sierra de Béjar où ils tiennent tête à la force publique qui a réclamé des renforts.

LA CONFERENCE ANGLO-RUSSE Londres, 4. Le député O'Neill déclare que la conférence anglo-russe est arrivée à une impasse en ce qui concerne la reconnaissance des dettes.

Une jolie robe de cérémonie

Cette jolie robe de cérémonie en taffetas rouge et dentelle est un modèle de Paul Poirot.



Cette jolie robe de cérémonie en taffetas rouge et dentelle est un modèle de Paul Poirot. Lire en quatrième page : Notre Chronique, La Mode. — Les robes de taffetas.

Un match féminin international de football à Roubaix



...celle du Brussels-Fem na-Club Lire le compte rendu en 2ème page

L'équipe du "Novo Femina" de Paris qui a battu...

Paris fête le Muguet Les Grands Raids

DEUX CORTÈGES PARCOURURENT LES RUES IMPORTANTES ET FURENT APPLAUDIS

Paris, 4. — Paris a fêté aujourd'hui par deux cortèges le Muguet, la fleur porte-bonheur. Organisé par le Comité des Fêtes du 1er arrondissement, le premier cortège a été le plus important.

"Batisse et Zabelle" de Boulogne "Les Pierrots de la Lune" de Douai acclamés dans la capitale

La composition du cortège était des plus réussies. En tête, marchait la fanfare des Gardes républicains, suivie de nombreuses automobiles automobiles.

Le second cortège n'a pas été moins harmonieux ni pittoresque, comprenant des cavaliers de la Garde, des groupes représentatifs le chevalier Printemps, le garde-champêtre du Mont-Parnasse, etc., etc.

UN ENFANT FUSILLA SON JEUNE FRÈRE Angers, 4. — Les deux enfants des époux Gelineau, habitant à la Pouéze jouaient sous un hangar, Gabriel, âgé de sept ans, aperçut un fusil sur une machine à battre et prit l'arme, qu'il ignorait être chargée. Pour s'amuser, il mit en joue son frère Roger, quatre ans, et lui dit : « Je vais le tuer ». Au même instant, le coup partait et l'enfant, atteint à la tête, tomba mort.

UN PONT MÉTALLIQUE DE 1.149 MÈTRES Londres, 4. — Le pont métallique qu'on va construire, à Sydney (Australie) pour relier la ville à son faubourg de North-Sydney mesurera 1.149 mètres 10 de longueur totale et l'arc principal qui franchit d'un seul jet le bras de mer aura une ouverture de 502m.30. Ce sera le plus grand pont du monde : celui de New-York n'a que 300 mètres d'ouverture, celui de Forth, 518 et celui de Québec 547.

LA RELIGIEUSE QUI QUÉTAIT A TOURCOING, ACQUITTÉE Le 5 avril dernier, le tribunal correctionnel de Lille condamnait à six mois de prison pour escroquerie et à 100 fr. d'amende pour défaut de feuille d'immatriculation, la demoiselle Steklorum, religieuse sécularisée, qui nous un costume d'infirmerie qu'était dans la ville de Tourcoing des sommes destinées à la fondation d'une œuvre charitable en Belgique.

LA REVOLTE SUR REVOLTE CHEZ DE JEUNES DÉTENUÉS Toulouse, 4. — A trois jours d'intervalle les détenus de la colonie pénitentiaire d'Esses (Lot et Garonne) se sont révoltés contre leur gardien. La bagarre a éclaté hier soir à la sortie des ateliers. Elle a été très violente. Un des gardiens, M. Escande, a été grièvement blessé d'autres détenus ont reçu des coups sérieux. On a dû faire venir des renforts de Villeneuve-sur-Lot.

Les Elections en Allemagne

Berlin, 4. — Les opérations électorales ont commencé à neuf heures. Les électeurs qui y prennent part, semblent en assez grand nombre, particulièrement dans les quartiers ouvriers de Berlin où tout est calme. Quelques collisions sans gravité se sont produites dans le quartier de Moabit.

UN SUICIDE POUR UNE ERREUR ? Versailles, 4. — La disparition du lieutenant-trottoir Gaillard a causé à Versailles une certaine émotion, et il apparaît, dès à présent, que l'officier disparu a été suicidé par un public nombreux, massé sur les trottoirs.

LES POINTS DE VUE FRANÇAIS ET ANGLAIS SE POURRAIENT CONCILIER, DIT-ON Paris, 4. — Le correspondant d'un journal parisien à Londres ne croit pas que l'entrevue des chequiers ait donné lieu à de graves difficultés. Il affirme avoir reçu l'assurance émanant d'un haut fonctionnaire anglais que les points de vue des deux gouvernements se pourraient concilier.

UN BLOCUS DE L'ALLEMAGNE Londres, 4. — Le projet de blocus économique que les ministres belges ont soumis à M. Mac Donald impliquerait la coopération de tous les alliés, y compris la Pologne et la Yougoslavie à l'Est.

ENTRETIEN FRANCO-BELGE Paris, 4. — On annonce que M. de Saint-Aulaire s'entretiendra aujourd'hui avec le baron Moncheur, ambassadeur de Belgique.

M. POINCARE, REÇOIT Paris, 4. — M. Raymond Poincaré a reçu ce matin M. Bokanowski, Ministre de la Marine et M. Louis Barthou, délégué français à la Commission des réparations, avec lequel il s'est longuement entretenu de la constitution prochaine des comités prévus par les rapports des experts.

UN TERRIBLE ENGIN EXPLOSA ET TU A CONSTANTINOULE Constantinople, 4. — Une machine infernale transportée en auto a fait explosion hier dans le quartier de Stamboul, réduisant en miettes le chauffeur, tuant une autre personne et en blessant sérieusement deux autres. La police enquête sur l'attentat. On présume que l'engin a été fabriqué par certains protagonistes d'une manifestation interdite par le gouvernement.

LES REQUINS DES LOYERS

Il y a des juges à Lille

UN CUPIDE PROPRIO VIENT D'ÊTRE ETRILLÉ PAR LE TRIBUNAL CIVIL. UNE JURISPRUDENCE D'ÉQUITÉ ET DE JUSTICE EST ÉTABLIE.

Le mois dernier, un brave locataire lillois, résident à Roubaix, vint à la Cour pour trouver et me disait : « Je vous ai succédé dans un appartement que vous occupez, en 1914, rue de Paris, A. Combien se montait votre loyer mensuel ?

— Je payais 26 francs par mois. — Le propriétaire m'impose 120 francs par mois. — C'est abusif. Allez-vous vous laisser faire ? — Je n'en ai pas l'intention et c'est pour quoi je suis venu dans votre bureau, Vouddriez-vous me faire une petite lettre ?

Bien volontiers. Pour ces questions d'intérêt public, je suis toujours empressé. — Armé de mon papier, le locataire se présenta hier devant le Tribunal civil.

L'Avocat, du propriétaire déposa des conclusions pour voir les développés, mais aussitôt le Président du Tribunal lui coupa la parole et lui dit : « Mettez-vous en doute l'assertion de M. Elyse Polvent ? »

Nullement, dit le Président de longue date Elyse Polvent, rédacteur au « Réveil du Nord ». C'est même un de mes amis. — Alors la cause est entendue !

Mais, Monsieur le Président du Tribunal civil, rendi un jugement, conforme à la loi, réduisant de moitié les prétentions exagérées du propriétaire.

Le Tribunal, dans un esprit de haute équité, a tenu compte des frais d'amélioration du logement, de l'installation de l'électricité, des eaux potables mais il n'a pas voulu se laisser aller à des clauses abusives et les a écartées.

Cette décision des juges de Lille aura une énorme répercussion dans toute la France et se montre particulièrement opportune à l'heure où le loyer, tout en faisant baisser le coût de la vie, méritait d'être poignante pour les familles ouvrières.

En sa réformation dans le cadre de la loi, mais en l'interprétant dans un sens généreux, profitable aux intérêts supérieurs du pays, les Magistrats de Lille, confirmant par expérience personnelle, les principes d'équité de l'existence dans nos régions ravagées par la guerre, ont voulu assurer aux travailleurs le foyer familial et briser l'élan de spéculations inhumaines.

Le Tribunal civil de Lille, par son action salutaire, donne un grand et noble exemple de renaissance française, inspiré des idées les plus triomphales.

Il est toutefois regrettable de voir beaucoup de locataires ignorer les lois qui régissent leur condition. Certains s'imagine que les loyers sont une sorte de monopole de droit, exposent l'occupant à voir les appétits des propriétaires se manifester sous forme d'un complot immédiat.

C'est la loi qui régit les loyers, qu'il soit en appartement, non meublé, soit en garni, ne peut être expulsé sans jugement du Tribunal compétent et la loi du 29 décembre 1922, sans surmonter les obstacles des réactions libérées, avant le 1er janvier 1926.

Nous conseillons aux locataires qui seraient en difficultés avec leur propriétaire, qu'ils se fassent assister par un avocat, afin de trouver des hommes d'affaires, mais de s'adresser directement à M. le Procureur de la République, qui saura leur faire rendre justice, sans qu'ils aient à payer un centime.

Nous avons heureusement des juges à Lille et dans le Nord !

E. POLVENT.

L'Université du Travail

Réalisation prochaine d'un projet partiel

On sait l'initiative prise par le citoyen Saint-Venant, député, conseiller général du Nord, de doter notre grand département industriel d'une Université du Travail dont le siège serait à Lille.

Saint-Venant, qui s'est particulièrement préoccupé de l'organisation de l'enseignement technique et de tout ce qui peut accroître la capacité du bon ouvrier estimant que c'était la plus indispensable, couronnement de l'œuvre poursuivie depuis plusieurs années déjà dans ce sens.



CHARLES SAINT-VENANT Député, Conseiller général du Nord

Que veut Saint-Venant ? Créer une organisation complète d'études théoriques et pratiques permettant au travailleur de compléter, à tout âge, sa valeur professionnelle.

Justifié, cet enseignement est donné dans les écoles primaires supérieures et les écoles pratiques d'industrie. Dans les programmes de ces dernières, l'enseignement technique figure pour une proportion de 75 % de l'enseignement général pour 25 %.

Dans les écoles primaires supérieures, la proportion est inverse. L'Université du Travail doit mettre en harmonie les divers enseignements.

Les cours de l'Université seront échelonnés sur trois ou quatre années. A l'issue de chaque période scolaire, un examen désignera les élèves aptes à suivre les cours du degré supérieur.

Les élèves des dernières années pourront prétendre au titre d'ingénieur. Les cours seront, on le pense, gratuits et ouverts à tous.

L'Université sera placée sous la direction d'un Conseil qui comprendra trois éléments : 1° des représentants des administrations municipales, départementales et de l'Etat ; 2° des délégués de l'autorité académique et des représentants du personnel enseignant des cours et des écoles ; 3° des représentants de l'industrie et du commerce, patrons et ouvriers, ainsi que des délégués des associations ayant fondé ou subventionnant des écoles, des cours.

Pour Saint-Venant, le rôle de ce Comité sera particulièrement vaste. On peut le résumer ainsi : rendre toute mesure pour que l'apprentissage soit organisé au sortir de l'école ; créer, à cet effet, des écoles d'apprentissage ; Etablir des cours de perfectionnement pour les ouvriers qualifiés et les employés de bureau désireux de poursuivre leur instruction générale et technique, et ce sera le rôle des écoles techniques du premier degré ; Donner aux techniciens tous les éléments indispensables au point de vue scientifique pour leur permettre d'assurer leur rôle de direction, et ce sera la mission des écoles techniques secondaires ; Instituer enfin un enseignement supérieur pour parachever les connaissances techniques de ceux qui veulent prétendre au grade d'ingénieur.

REALISATION PARTIELLE Mais les difficultés financières ne permettent pas d'envisager la réalisation immédiate d'un aussi vaste programme.

En attendant, on se contentera d'instituer une sorte de Conseil d'administration qui devra coordonner tous les efforts déjà faits pour l'amélioration de l'enseignement professionnel, aider les œuvres existantes et, au besoin, provoquer la création de nouvelles organisations.

Cette organisation, qui doit être prochainement élaborée, fonctionnera jusqu'à ce qu'on pourra être enfin engagée l'Université du Travail, pour laquelle la ville de Lille a déjà réservé un terrain.

Par son initiative, Saint-Venant aura grandement servi la cause de l'enseignement technique, base de notre développement économique.

ENCORE DES MINES DANS LA MER DU NORD Londres, 4. — La Mer du Nord n'est pas encore entièrement nettoyée des mines semées pendant la guerre. Le chasseur « Retako » est entré hier à Grimsby, avec une mine qu'il avait recueillie en mer. Le « Retako » a été désarmé par un expert de la marine.

La Belle des Belles ...c'est l'atroce histoire d'une rivalité féminine

LES KRACHS ALLEMANDS Berlin, 4. — Deux nouvelles banques (Norddeutsche Bank & Koenigsberg et l'Allgemeine Mittelstand, de Nuremberg) ont été déclarées en faillite.